

Recyclage Habilitation Électrique B0 H0(V)

Public	Salariés titulaires d'une habilitation électrique B0 H0(V) souhaitant renouveler leur habilitation conformément à la norme NF C18-510.
Prérequis	<ul style="list-style-type: none"> → Être titulaire d'une habilitation électrique B0 H0(V) en cours de validité. → Absence de contre-indications médicales de moins de 5 ans → Avoir une connaissance de base des risques électriques rencontrés dans l'environnement professionnel.
Dispositions pratiques	Effectif maximum : 8 participants
Modalités et délai d'accès	<p>Inscription via notre bulletin d'inscription : au minimum 15 jours avant le démarrage de la session</p> <p>Si prise en charge par un OPCO : vous devez en faire la demande à votre OPCO un mois avant le démarrage de la session</p>
Présentation générale (Problématique, intérêt)	<p>Cette formation a pour objectif de permettre aux personnels habilités B0 H0(V) de maintenir et d'actualiser leurs compétences en sécurité électrique.</p> <p>Elle vise à garantir la sécurité des intervenants et la conformité des pratiques aux exigences réglementaires de la norme NF C18-510.</p>
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> → Maintenir l'habilitation électrique du personnel concerné et assurer la sécurité des interventions sur ou à proximité des installations électriques. → Identifier les risques électriques et les moyens de prévention associés. → Appliquer les procédures de sécurité adaptées à son niveau d'habilitation. → Accéder aux locaux réservés aux électriciens en sécurité → Réaliser des opérations simples d'ordre électrique (remplacement de fusibles, ampoules, etc) dans le cadre d'installations IP2X → Réagir efficacement en cas d'incident ou d'accident électrique.
Contenu de la formation	<p>Rappels réglementaires et évolutions</p> <ul style="list-style-type: none"> → Obligations de l'employeur et du salarié. → Définition des symboles d'habilitation selon la NF C18-510. → Zones d'environnement et niveaux de risque <p>Prévention du risque électrique</p> <ul style="list-style-type: none"> → Principes physiques de l'électricité et effets sur le corps humain. → Distances de sécurité et équipements de protection. → Signalisation et consignation des installations <p>Conduites à tenir et manœuvres</p> <ul style="list-style-type: none"> → Accès aux locaux réservés aux électriciens → Conduite à tenir en cas d'accident ou d'incident électrique. <p>Évaluation pratique et théorique</p> <ul style="list-style-type: none"> → QCM et mise en situation réelle ou simulée. → Validation des compétences selon le référentiel NF C18-510.



<p>Modalités pédagogiques</p>	<p>Méthodes :</p> <ul style="list-style-type: none"> → Démarche : inductive (partir des expériences vécues). → Méthodes : : active et participative. <p>Modalités :</p> <ul style="list-style-type: none"> → Point en amont de la formation avec restitution du besoin client. → Point en fin de journée de formation, recueil des impressions. → Évaluation à chaud en fin de formation, débriefing sur l'écart éventuel, formalisation d'une régulation sur les points soulevés. → Alternance d'apports théoriques, de démonstrations pratiques et d'exercices individuels. Utilisation de supports visuels et de matériel de démonstration
<p>Moyens d'encadrement de la formation</p>	<p>ACFOR s'engage à adapter chaque formation aux besoins réels du stagiaire. L'animation est basée sur une pédagogie active, avec des exercices pratiques et personnalisés qui permet l'ancrage en temps réel.</p> <p>Cette animation s'appuie sur une alternance d'exposés théoriques et pratiques. Vidéo-projection. Support de cours délivré à chaque participant. Travaux pratiques.</p>
<p>Compétences / Capacités professionnelles visées</p>	<ul style="list-style-type: none"> → Identifier les dangers liés à l'électricité et appliquer les mesures de prévention adaptées. → Reconnaître les limites de son habilitation et les zones d'intervention autorisées. → Réaliser en sécurité des opérations simples d'ordre électrique ou des manœuvres. → Utiliser les équipements de protection collective et individuelle appropriés. → Respecter les procédures de consignation, déconsignation et les consignes de sécurité.
<p>Durée</p>	<p>Durée totale : 1 jour (soit 7 heures)</p>
<p>Dates</p>	<p>Nous consulter</p>
<p>Lieu(x)</p>	<p>Formation disponible en présentiel et en intra/inter entreprise</p>
<p>Coût par participant</p>	<p>Nous consulter</p>
<p>Accessibilité</p>	<p>Formation accessible aux personnes en situations d'handicap Méthodes pédagogiques adaptées selon les besoins</p>
<p>Responsable de l'action, Contact</p>	<p>Jérémy DATICHE - jeremy.datiche@acfor.fr</p>
<p>Formateur</p>	<p>Formateur qualifié et expérimenté dans le domaine de l'électricité et de la prévention des risques. Le formateur est lui-même habilité selon la norme NF C 18-510 et dispose d'une expérience professionnelle confirmée en milieu industriel. Coordonnées disponibles sur demande</p>
<p>Suivi de l'action</p>	<p>Feuilles d'émargement signées par les stagiaires et le formateur Attestation de formation remise en fin de session</p>



Evaluation de l'action	Évaluation des acquis en fin de formation Évaluation de satisfaction à chaud Évaluation à froid (1 mois après) auprès des stagiaires et de l'entreprise
Pour aller plus loin	À l'issue de cette formation, les stagiaires peuvent évoluer vers d'autres niveaux d'habilitation électrique tels que le BE Essai ou HE Manoeuvre, en fonction de leurs missions et responsabilités ou formations complémentaires en prévention des risques électriques.